

## PROJET CHARTE DES REGLES DE CIVILITE DU COLLEGIEN

Le collège est un lieu d'instruction, d'éducation et de vie collective où s'appliquent les valeurs de la République : liberté, égalité, fraternité, laïcité. La mise en pratique de ces valeurs au sein d'un collège permet d'offrir un cadre de vie qui facilite les apprentissages et la réussite de tous.

Pour cela, chacun doit connaître, s'approprier et appliquer les règles communes

La présente charte reprend les **principaux** éléments du règlement intérieur sous une forme simplifiée. Ces règles sont les conditions du bien vivre en collectivité.

Chaque élève doit donc s'engager personnellement à les respecter dans la classe, dans l'établissement et à ses abords.

### Respecter les règles de la scolarité

- Respecter l'autorité de tous les adultes
- Respecter les horaires des cours
- Respecter les horaires des activités pour lesquelles un engagement a été pris (clubs...)
- Faire les travaux demandés par le professeur
- Entrer en classe et circuler dans les couloirs calmement
- Entrer au collège avec une tenue vestimentaire convenable
- Adopter un langage correct

### Respecter les personnes

- avoir un comportement respectueux envers les adultes et les autres élèves y compris à travers l'usage d'internet
- être attentif aux autres et solidaire des élèves plus vulnérables
- briser la loi du silence en cas de souffrance d'un ou plusieurs élèves
- ne jamais remettre en cause ou se moquer d'un adulte ou d'un élève pour quelque raison que ce soit
- refuser tout type de violence et de harcèlement
- respecter le principe d'égalité entre les filles et les garçons
- ne pas avoir un comportement violent ou brutal, ni participer à un jeu qui pourrait blesser un camarade physiquement ou moralement
- respecter l'interdiction d'utiliser son téléphone et autres appareils tels que smartphones, Mp4....
- Faciliter et respecter le travail des agents d'entretien
- Respecter les personnes, avoir un comportement correct à l'occasion des sorties scolaires ainsi qu'aux abords du collège

### Respecter les biens communs

- Respecter le matériel de l'établissement, ne pas écrire sur le mobilier ni sur les murs
- Garder les sanitaires, les locaux du collège et des gymnases propres
- Ne pas utiliser les extincteurs et les alarmes sans raison valable
- Respecter les principes d'utilisation des outils informatiques et du matériel utilisé en cours
- Ne pas dégrader les véhicules de transport scolaire

Le respect de l'ensemble de ces règles participe à instaurer un climat favorable dans le collège, à développer une confiance partagée entre adultes et élèves et à créer un esprit de solidarité entre élèves

Il permet à la communauté éducative de développer un contexte qui facilite les enseignements et l'épanouissement des capacités et compétences de chaque collégien.

Par la mise en pratique de ces règles, chaque élève contribue à ce que tous soient confiants et sereins pour aller au collège et y travailler.